Date d'impression : 10/07/2020
Révision: 10/07/2020

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

1 Identification

· **Nom du produit** **DONOSOL Nettoyant assainisseur alcalin chloré**
· **Autres moyens d'identification (Code du produit):** 0537
· **Usage recommandé:** Nettoyant assainissant pour surfaces dures
· **Restrictions d'utilisation:** Toutes autres utilisations que celles décrites sur l'étiquette et la fiche technique du produit.
· **Manufacturier:**
CHANDLER
225 Thorne Avenue,
Saint John, New Brunswick
Canada
E2L 4L9
1-800-363-9611
· **Numéro d'appel d'urgence:** CANUTEC 1-613-996-6666

2 Identification des dangers

· **Classification du produit non dilué:**

Irritation cutanée - catégorie 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Irritation oculaire - catégorie 2A	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3	H335	Peut irriter les voies respiratoires.

· **Éléments d'étiquetage:**
· **Pictogrammes de danger**

GHS07

· **Mention d'avertissement** Attention
· **Mentions de danger:**
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
· **Conseils de prudence:**

P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P321	Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P337+P313	Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale et nationale.

· **Autres dangers non-classifiés:** Non connu

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 10/07/2020
Révision: 10/07/2020

Nom du produit **DONOSOL Nettoyant assainisseur alcalin chloré**

(suite de la page 1)

· **Notes:** La définition des abbréviations est donnée à la section 16.

3 Composition/information sur les ingrédients

· **Caractérisation chimique: Mélanges**
· **Composants:**

· No CAS Ident. phrases R	Désignation	%
56802-99-4	Phosphate trisodium chloré	60-100%p/p *

* Les plages de concentrations réelles sont conservées en tant que secret commercial.

4 Premiers soins

· **Description des premiers secours**
· **Après inhalation:**
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable. Consulter un médecin.
· **Après contact avec la peau:**
Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau ou prendre une douche pour un temps minimale de 15 min. Consulter un médecin si des rougeurs persistent.
En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
· **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
· **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.
· **Principaux symptômes et effets, aigus et différés:** Non disponibles.
· **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:** Non disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

· **Agents extincteurs appropriés:**
CO_2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.
Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** N/D
· **Dangers spécifiques du produit:** Non disponibles.
· **Equipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour pompiers:**
Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

· **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:**
Porter le/les équipement(s) de sécurité recommandé(s). Eloigner les personnes non protégées.
Ventilez la zone de fuite ou de déversement. Supprimer toute source d'inflammation potentielle. Le personnel de nettoyage doit porter des vêtements de protection et un équipement de protection respiratoire étanche aux vapeurs organiques.
· **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 10/07/2020
Révision: 10/07/2020

Nom du produit DONOSOL Nettoyant assainisseur alcalin chloré

(suite de la page 2)

7 Manutention et stockage

· **Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention:**
Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.
· **Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités:**
Tenir les emballages d'origine hermétiquement fermés.
Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
Non applicable

· **Contrôles de l'exposition:**
Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition des travailleurs aux contaminants en suspension dans l'air.
Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Appliquer des mesures techniques pour se conformer avec les limites d'exposition professionnelle. Lorsque raisonnablement possible, cela devrait être réalisé en utilisant un système de ventilation central et/ou le système d'évacuation local. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié équipement.

· **Produit non dilué:**
· **Equipement de protection individuel:**

Équipement de protection respiratoire (Si applicable, voir la section protection respiratoire pour plus d'informations)

Lunettes de protection (Voir Protection des Yeux)

Gants de protection (Voir Protection des Mains)

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
· **Protection respiratoire:**
En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Utiliser un appareil de protection respiratoire en cas de fortes concentrations.
Si la pièce est bien ventilée, les conditions d'utilisation normales et prévues du produit ne nécessitent pas l'emploi d'un respirateur.
· **Protection des mains:**
Gants de protection
Vérifier le bon état des gants de protection avant chaque usage.
· **Protection des yeux:**
Les lunettes de sécurité sont suggérées lors de l'usage intensif de ce produit et dans un environnement institutionnel

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 10/07/2020
Révision: 10/07/2020

Nom du produit **DONOSOL Nettoyant assainisseur alcalin chloré**

(suite de la page 3)

Wear splash-proof chemical goggles in an industrial environment.

· **Protection du corps:**
Vêtements de protection. Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail. (recommandé)

9 Propriétés physiques et chimiques

· **Aspect:**	
Forme:	Poudre
Couleur:	Violet
État/qualité:	Caractéristique
· **Odeur:**	Chlorée
· **Seuil olfactif:**	Non déterminé
· **Valeur du pH:**	11,5-12,0
· **Point de fusion/congélation:**	Non applicable.
· **Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:**	Non déterminé.
· **Point d'éclair**	Non déterminé
· **Inflammabilité (solide, gaz):**	Non déterminé.
· **Température de décomposition:**	Non déterminée
· **Température d'auto-inflammabilité:**	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· **Limites d'explosion:**	
Inférieure:	Non déterminée.
Supérieure:	Non déterminée.
· **Pression de vapeur:**	Non applicable.
· **Densité relative:**	Non déterminée.
· **Densité de vapeur:**	Non applicable.
· **Vitesse d'évaporation:**	Non applicable.
· **Solubilité dans/miscibilité avec:**	
l'eau à 20 °C:	Soluble
· **Constante du coefficient de partage (n-octanol/eau, log Kow):**	Non déterminée

10 Stabilité et réactivité

· **Réactivité:**
Non-déterminée.
Non disponibles.

· **Stabilité chimique:** Le produit est stable.

· **Possibilité de réactions dangereuses:** Réactions aux acides.

· **Conditions à éviter:** Non disponibles.

· **Matières incompatibles:** Non disponibles.

· **Produits de décomposition dangereux:**
En cas de décomposition: dioxyde de carbone, monoxyde de carbone et des traces de composés halogénés volatiles.

11 Données toxicologiques

· **Renseignements sur les voies d'exposition probables** Contacts cutané et occulaire

(suite page 5)

(suite de la page 4)

· **Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**
· **Inhalation:** No aplicable
· **Si sur la peau:** Irrite la peau et les muqueuses.
· **Si dans les yeux:** Effet d'irritation.
· **Ingestion:**
Peut causer des irritations des voies gastroinstestinales, de la nausée, des vomissements et des maux de têtes.
· **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun effet de sensibilisation connu.
· **Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme:**
Un contact prolongé ou fréquent avec ce produit peut causer de l'eczéma et de l'inflammation de la peau en résultat à un effet dégraissant.

12 Données écologiques

· **Mobilité dans le sol:**
Non déterminée
Non disponibles.
· **Écotoxicité:** Aucune information pertinente n'est disponible.
· **Autres effets néfastes** Non disponibles.

13 Données sur l'élimination

· **Recommandation des méthodes de traitement des déchets:**
Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec les sols, les drains et les égouts.
De petites quantités peuvent être diluées avec beaucoup d'eau et éliminées. De plus grandes quantités sont à éliminer conformément aux normes des autorités locales.
Éliminer conformément à tous les lois et règlements fédéraux , provinciaux et locaux applicables . Contactez votre agence de l'environnement local, provinciale ou fédérale pour les normes spécifiques.
· **Recommandation pour emballages non nettoyés:**
Ne pas réutiliser les contenants vides.
L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.
· **Produit de nettoyage recommandé:**
Eau
Se reporter à la Section 7: MANIPULATION ET STOCKAGE et Section 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE
pour obtenir des informations sur la manipulation et la protection des employés

14 Informations relatives au transport

· **Numéro ONU**
· **DOT/TMD, IMDG, IATA** Non-classée.
· **Désignation officielle de transport de l'ONU**
· **DOT/TMD, IMDG, IATA** Non-classée.
· **Classe(s) de danger pour le transport**

· **DOT, IMDG, IATA**
· **Classe** Non-classée.
· **Groupe d'emballage**
· **DOT/TMD, IMDG, IATA** Non-classée.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 10/07/2020
Révision: 10/07/2020

Nom du produit **DONOSOL Nettoyant assainisseur alcalin chloré**

(suite de la page 5)

15 Informations sur la réglementation

· **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:**

· **Agents chimiques reconnus pour avoir des propriétés toxiques sur le système reproducteur femelle:**
Aucun des composants n'est compris.

· **Liste canadienne des substances**

· **Liste intérieure des substances (LSI) du Canada**
Tous les composants sont compris.

· **Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)**
Aucun des composants n'est compris.

· **Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)**
Aucun des composants n'est compris.

· **Informations de danger relatives aux produit:**
Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Les conditions d' utilisation et de la manipulation du produit sont au-delà du contrôle du vendeur. L'utilisateur est responsable d'évaluer toutes les informations disponibles lors de l'utilisation du produit peu importe son usage et de se conformer à toutes lois et tous règlements fédérales, provinciales et locaux.

· **NFPA données (gamme 0-4):**

Health = 1
Fire = 0
Reactivity = 0

· **Service établissant la FDS:**
Préparé par:
Département des affaires réglementaires

· **Contact:**
Pour obtenir une FDS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.